

## Compte rendu du Conseil d'administration Du 6 juillet 2018

### Présents

Marie Anne Traveaux, Anne Commerçon, Nathalie Brévia, Madeleine Hautson, Hervé Christophe, Sylvie Bourdeaux, Claire Michel, Carine Audas, Jérôme Barbieri, Régine Cahuzac.

### Validation de l'extrait du PV de l'AG du 26 mai 2018

Ce PV mentionne l'élection des membres du conseil d'administration.  
Il est approuvé à l'unanimité.

**Validation du CA** ayant suivi l'assemblée générale ayant pour seul point l'élection du bureau : Voté à l'unanimité.

A joindre l'extrait du procès verbal de l'assemblée générale qui valide l'élection du bureau.

Le Conseil d'administration souligne que des sièges sont encore à pourvoir au sein du CA. Des cooptations sur proposition de la Présidente pourront avoir lieu en cours d'année.

Le sou des écoles souhaite réintégrer le conseil d'administration en tant que membre associé ; La Vice présidente du sou des écoles est Mme Ingrid Chauvet.

### Validation des tarifs ALSH

Création d'une troisième tranche de tarif pour les extérieurs.  
Anne fera une proposition de tarifs et de tranches qui sera applicable à partir du 1/09/2018

### Adhésion jeune non rivois au foyer

L'adhésion au foyer reste à 5 euros pour tous élèves fréquentant le collège de Rives.  
L'adhésion MJC reste à 8 € pour tous les collégiens même non rivois.  
Il faudrait prévoir une convention avec le collège pour valider ce tarif.

### Infos diverses

Pas de Conseil municipal en juillet.  
Arrivée d'une nouvelle directrice des services à la Mairie de Rives.

### Délégation à donner à la Présidente

Le Conseil d'Administration missionne la Présidente pour signer la convention tripartite Ville-CCAS-MJC à intervenir d'ici la fin de l'année.

### Participation au projet porté par l'Union des MJC du Voironnais Chartreuse

Le Conseil d'administration valide la participation de la MJC de Rives au projet « Bien vivre en Pays Voironnais » soutenu par le programme Leader, ainsi que son plan de financement. Il s'agit d'un projet partenarial avec reversement de la subvention Leader du chef de file aux partenaires.

Coût projet 775 €, plan de financement :

- aides publics 620 €
- autofinancement 155 €

Marie-Anne TRAVEAUX  
Présidente de la MJC de RIVES

